



Regard

Regard sur **GRENNAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

ÉDITO

LINKY C'EST TOUJOURS NON ! POUR LA MUNICIPALITÉ COMME POUR LES HABITANTS !

N° 522 - OCTOBRE 2017

Après la réunion publique d'information organisée par le Collectif-Infos-Linky-62 sur la question des compteurs communicants d'électricité, plusieurs propositions d'actions ont été prises.

En premier lieu, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une délibération de refus du déclassement des compteurs d'électricité existants et de leur élimination. Cette délibération a été établie en considérant différents points de légalité sur la propriété des compteurs d'électricité. Sans entrer dans des détails trop complexes, il y est expliqué que c'est bien la commune qui est propriétaire des compteurs, qu'elle le reste même si elle a délégué sa compétence de gestion quant à l'électricité et qu'elle est donc la seule à pouvoir prononcer le déclassement des compteurs existants.

Par ailleurs, chaque Grennaysien-nes propriétaires ou locataires est en droit de refuser le remplacement de son

compteur traditionnel par un compteur communicant, car il y a obligatoirement changement de contrat ce qui ne peut être obligatoire.

Il vous est proposé :

- d'envoyer un courrier de refus à Enedis (le modèle de courrier-type est disponible en mairie, à la Médiathèque-Estaminet et sur le site de la ville) et une copie en mairie,
- de coller sur votre compteur, s'il est à l'extérieur, ou sur votre façade d'habitation, si le compteur est à l'intérieur, un

l'autocollant pour dire non au Linky

NON À L'INSTALLATION DU COMPTEUR LINKY RESPECTEZ MON CHOIX ET MA PROPRIÉTÉ



GRENNAY VILLE SANS LINKY



autocollant fourni avec ce journal municipal ou que vous pouvez demander en mairie,

- de mettre un cadenas sur votre coffret électrique extérieur (le casser reviendra à une violation de propriété),
- de signer la pétition en mairie.

Les sous-traitants installateurs des compteurs Linky sont dès à présent à Grenay. Vous avez le droit d'exprimer votre refus d'installer ce compteur communicant. N'hésitez pas à contacter le collectif sur <http://collectif-linky-62.e-monsite.com>

Le Conseil municipal est opposé aux compteurs Linky parce que nous refusons :

- les dépenses occasionnées par ce remplacement,
- l'utilisation de matériaux bien plus polluants des nouveaux compteurs communicants,
- que des « mouchards » soient installés dans nos habitations sans que l'on puisse donner notre accord et que nos données personnelles soient revendues à des fins publicitaires ou commerciales,
- qu'Enedis soit en capacité de diminuer la puissance électrique, voire de procéder à des coupures à distance. L'électricité fait partie des énergies auxquelles chacun doit avoir accès, quelle que soit ses capacités financières, ses difficultés.
- la suppression des emplois occasionnés dans les années à venir.

(suite page 2)

C'est la mobilisation des usagers de l'électricité qui permettra de s'opposer efficacement au déploiement des compteurs Linky. C'est vous qui pouvez le faire, la municipalité vous accompagnera et vous aidera dans les démarches mais c'est vous qui avez le pouvoir de dire NON je ne suis pas une cible pour les publicitaires, NON je ne veux pas d'une société où on contrôle à distance mon

compteur électrique, NON je ne veux pas de la disparition d'un service public essentiel et de son remplacement par un service commercial déshumanisé !

Laurence LOUCHAERT
conseillère déléguée

SOLIDARITÉ

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE SECOURS POPULAIRE

Créé en mai dernier, le comité du Secours Populaire Français (SPF) a inauguré son nouveau local près de la salle Fasquel. Rendant hommage à Monique Ben Ghaffar, le nouveau siège qui porte le nom de l'ancienne maire-adjointe aux affaires sociales a été inauguré en présence du maire Christian Champiré, de la présidente du comité Nathalie Leroy, du fils de l'adjointe et du président national Julien Lauprêtre.

Venu-e-s nombreux, les habitant-e-s ont pu découvrir le nouveau local qui a été entièrement renoué grâce au travail remarquable des agents des services techniques. Les personnes présentes ont également pu découvrir les superbes fresques réalisées par les jeunes des « Chantiers



dévoilement de la plaque

d'été » avec l'aide artistique du peintre irlandais Jim McKee. Très enthousiaste, le président national a souligné avec beaucoup d'humour « un travail exemplaire. On va transférer le siège national du Secours populaire à Grenay ! ». La plaque inaugurale a été dévoilée par Nathalie Leroy, Julien Lauprêtre et Loïc Ben Ghaffar très ému de l'honneur

rendu à sa mère et enthousiaste à l'idée que sa maison d'enfance soit devenu un lieu de solidarité.

La délégation s'est rendue ensuite à la salle Fasquel pour les discours officiels et le pot de l'amitié offert par la municipalité.

Pour contacter le comité, vous pouvez appeler le **06 59 33 15 14**.

MONIQUE BEN GHAFFAR

Monique Dumortier est née à Bully-les-Mines le 28 septembre 1942. Après une formation d'institutrice spécialisée, elle enseigne à Grenay au sein d'une classe de perfectionnement.



Plus tard, elle est rééducatrice en psycho-pédagogie puis membre de la commission départementale d'éducation spécialisée à Arras (CDES). Elle épouse Ahmed Ben Ghaffar. De cette union naissent Loïc, Gaël et Yann. Elue conseillère municipale en 1977, elle devient maire-adjointe à l'enseignement puis aux affaires sociales. Elle a été aussi présidente de l'association « Mieux vivre à Grenay ». Comme adjointe aux affaires sociales, elle a travaillé à la concrétisation de réalisations telles que la création de l'Epishop ou du Relais Assistantes Maternelles. Citoyenne d'honneur de la ville de Ruddington, elle a aussi reçu en faveur de ses actions pour l'Union Tunisienne d'Aide aux Insuffisants Mentaux, la décoration honorifique de la ville de Menzel-Bourguiba. Elle s'est éteinte le 16 août 2009 à Arras.

CE QU'ILS ONT DIT LORS DE L'INAUGURATION

Christian Champiré

« Je tiens à remercier la famille de Monique d'avoir accepté de donner son nom au nouveau local. Merci également pour sa présence à Serge Décaillon, secrétaire départemental et celle du président national à qui j'aimerais faire un clin d'oeil à son engagement dans la résistance en soulignant que la salle Fasquel où nous sommes porte le nom d'un des grands

résistants F.T.P. de notre ville. »

Nathalie Leroy

« J'aimerais rappeler que notre comité est le 54^{ème} du Pas-de-Calais. Merci à la municipalité pour son soutien et la présence de Marc Castille, parrain du Secours Populaire dans le département. Je voudrais aussi rappeler l'aide apportée par Guy Deville, président du club Mercier qui nous a accueillis avant la création du local. »

Serge Décaillon

« J'ai beaucoup apprécié les fresques réalisées au local. Elles symbolisent très bien les idées de générosité et de courage incarnées par le SPF »

Julien Lauprêtre

S'adressant au public : « Dans ce monde qui va si mal, vous jouez un rôle essentiel ». Revenant sur ses souvenirs de résistant : « je me souviens de ma rencontre avec le grand

poète et patriote Manouchian, FTP issu de l'immigration qui, peu avant de mourir pour son pays d'accueil, m'a dit : « pour moi, c'est fini. Toi tu vas vivre. Fait quelque chose pour une société meilleure ». Ces mots l'ont marqué et ont matérialisé son engagement au sein du SPF. Il a conclu en soulignant : « être solidaire est une forme de résistance contre les injustices du monde... »

Groupe

« Communistes et Républicains »

DES DOSSIERS ET DES PROJETS POUR UNE VILLE DYNAMIQUE !

18 délibérations sur 19 ont été adoptées à l'unanimité lors du dernier conseil municipal ainsi qu'une motion présentée par notre groupe.

Nous tenons d'abord à saluer l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal, M. Bernard Josien, qui remplace M. Damien Legrain pris par ses contraintes de travail et qui a démissionné de son poste de conseiller municipal.

Les services de la ville, en fonction des objectifs discutés en commission par les élus, déposent chaque année des dossiers et autres demandes de subventions pour réaliser nos projets à destination de toutes les Grenaysiennes et tous les Grenaysiens. C'est ce que reflètent certaines des délibérations votées en Conseil municipal :

- demandes de subvention aux Conseils Régional et Départemental et à la Communauté d'Agglomération pour le centre culturel Ronny Coutteure, que l'opposition vote

désormais et qui nous permettent d'offrir une palette culturelle variée et de qualité.

- les demandes de subvention auprès de l'État, de la Région et de la CAF dans le cadre du Contrat de ville pour des actions à reconduire ou nouvelles que notre groupe s'était engagé à réaliser auprès des habitants. On retrouve dans ces propositions des actions sur la parentalité, la vie quotidienne des habitants en difficulté, les jobs d'été, les loisirs, le sport... En ce qui concerne l'investissement, nous mettrons en place, après l'aménagement du parc Aragon et celui de la place d'Artois, l'aménagement de l'ancien skate parc cité 5 et de la trame verte cité 11, après consultation avec les habitants. Nos projets ne manquent pas et nous nous appliquerons, selon nos engagements, à entretenir le dynamisme de notre ville, une ville où chacun a sa place.

Une délibération importante a été prise pour s'opposer au déploie-

ment des compteurs communicants Linky (voir édito de ce Regard).

Et enfin une motion relative aux contrats aidés, proposée par notre groupe et adoptée à l'unanimité. Il est demandé au Gouvernement un moratoire sur les contrats aidés pour donner le temps aux partenaires de s'organiser et de mettre en place une réelle concertation sur la question. Certes, ces contrats sont précieux mais ils permettent le retour à l'emploi pour des personnes proches de la retraite ou qui ont un parcours de vie compliqué (par exemple des primo-délinquants pour lesquels la prison ne fait qu'aggraver la situation) et pour lesquelles le secteur privé ne propose rien. Soyons clairs : ce ne sont pas les contrats aidés qui conduisent à la précarité mais c'est bel et bien la politique d'austérité, entretenue depuis plusieurs décennies, qui asphyxie les collectivités territoriales et ne leur permet pas de recruter suffisamment sur des emplois stables des personnels nécessaires à leur bon fonctionnement.

Groupe

« Grenay, Bleu Marine »

Notre groupe constate avec un intérêt certain que petit à petit, notre programme des élections municipal 2014, est mis en application par la majorité avec nos voix, lors des différents conseils municipaux : sécurité au niveau de l'école Rostand : carrefour Lamendin : création d'un jardin public : jardins ouvriers, il ne reste qu'une police municipale et un jardin public à la cité 11. Vos élus sont à votre écoute.

LECTURE, HISTOIRES ET SOIRÉE SUR LA MINE AU PROGRAMME

20 OCTOBRE À 17H

Club de lecture
Venez partager vos dernières lectures autour d'un café. Petits ou grands, c'est l'occasion de dénicher des petites pépites à lire.

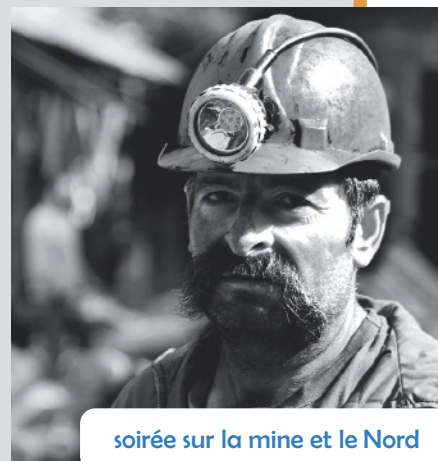
25 OCTOBRE À 16H

« Histoires à dévorer »
Lecture spéciale Halloween suivi d'un goûter concocté par les ados du CAJ. Sur inscription.

26 OCTOBRE À 20H

« Cris et chants de la mine »
Soirée rencontre avec l'association « Chemin de Mémoire Sociale ». Chansons sur le Nord et la mine suivi d'une lecture-spectacle « César Danglos revient des enfers » par Saverio Maligno - Cie La Cie. Sur inscription.

Renseignements et inscriptions au
03 66 54 00 54.



soirée sur la mine et le Nord

DE RONNY



dès 15 ans
**projection-débat
OCTOBRE**

de Serge Eisenstein
thème : « les 100 ans de la révolution russe »
dans le cadre des « Cinésandwichs »
mercredi 8 novembre à 19h
entrée libre sur réservation


spectacle
à la Médiathèque
Estaminet



dès 10 ans
**lecture-spectacle
L'ENNEMI, C'EST L'AUTRE !**

par la Compagnie
mardi 14 novembre à 19h
tarifs : plein 6€ ; réduit 3€ ; abo. 4 et 2€

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**

Pas-de-Calais
Le Département

Communauté
de Lens-Liévin



VOTRE AGENDA



FORMATIONS ASSOCIATIONS - organisées en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais à la Médiathèque-Estaminet entre 18h et 20h - le vendredi 10 novembre « chercher des financements, demander une subvention » et le vendredi 17 novembre « organiser un événement et communiquer ». Rens. auprès de la Ligue au **03 21 24 48 60** ou en mairie au **03 21 72 66 85.**

BANQUET - organisé à l'occasion du 11 novembre par l'Union Fédérale des anciens combattants à la salle des Fêtes - ouverture des portes à 11h30 - inscriptions aux **03 21 72 03 82** ou **06 31 62 06 45.**

LOTO - organisé à la salle des Fêtes le dimanche 12 novembre par l'Union Fédérale des anciens combattants - ouverture des portes à 12h, début des jeux à 14h - inscriptions au **06 62 29 53 90.**

VOS INFOS DIVERSES

OFFRES D'EMPLOI - recherche maçon expérimenté, contrat d'environ 4 mois - immédiatement disponible - Recherche deux Plaquistes - enduiseurs avec des bonnes capacités en peinture, contrat d'environ 4 mois - démarrage prévu en mars 2018. CV à transmettre en mairie à l'attention de M. le Maire.

PMI - la consultation PMI qui avait lieu chaque 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h à la Médiathèque-Estaminet aura désormais lieu de 13h30 à 17h. Les autres consultations restent inchangés.

CYCLO-TOURISME - les permanences du club se tiennent dès à présent le vendredi de 18h30 à 19h30 au siège derrière la mairie.

LISTES ÉLECTORALES - inscriptions jusqu'au 30 décembre - des modifications peuvent être apportées sur les listes électorales : inscription suite à un changement de domicile, modification si erreur dans le nom... Afin d'éviter l'affluence des derniers jours, nous vous invitons à vous présenter dès maintenant au service état civil. Vous munir de votre carte et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois. Vous avez eu 18 ans cette année ? Vous allez être convoqué(e)s en mairie pour votre inscription d'office sur la liste électorale. Nous vous demandons de vous présenter avec votre carte d'identité dès réception de la convocation.

bouclage du prochain Regard le vendredi 20 octobre